



Locataire depuis 7 ans

Par **Laeti29180**, le **29/07/2019 à 21:57**

Bonjour voilà avec mon mari cela fait 7 ans qu'on loue une maison non meublée et avec un sous-compteur au mois de juin dernier on avait pas encore payé le loyer avec l'eau et l'électricité que le propriétaire nous a coupé le courant alors que le mois n'était pas terminé. Là j'ai appelé la gendarmerie qui m'a dit que c'était illégal les sous-compteurs nous on le savait pas à quelle recours pourront nous avoir pour se faire rembourser des 7 ans svp car depuis ça ne fait que de s'empirer avec le propriétaire qui ne veut rien savoir et je suis pas bien merci d'avance

Par **BrunoDeprais**, le **29/07/2019 à 22:09**

Bonsoir,
Oui c'est illégal.
Mais d'un autre côté vous avez échappé au paiement de la location du compteur durant 7 ans et vous voudriez que votre propriétaire vous paye votre consommation d'électricité.
Belle mentalité, parce que vous le saviez depuis le début.
Je ne peux que vous conseiller de prendre un avocat et de lui payer ses honoraires.

Par **Laeti29180**, le **29/07/2019 à 23:15**

Je ne le savez pas j'ai su que au mois de juin que c'était illégal alors avant de juger ou autre relisez ce que j'ai mis

Par **MarieSete9**, le **30/07/2019** à **08:54**

Bonjour, reformulez votre question point par point svp. Type de bail, présence des relevés, mentions du loyer ET des charges, description précise du désaccord, ..

Par **nihilscio**, le **30/07/2019** à **09:51**

Bonjour,rnrnJe crois comprendre que vous attendez la fin du mois pour payer votre loyer. Sauf exceptions rarissimes, le loyer se paie en début de mois. Ce doit être ce qui indispose votre propriétaire.rnrnLe propriétaire doit laisser le locataire s'abonner auprès d'un distributeur d'électricité. Vous pouvez exiger qu'il fasse poser un compteur. Cela vous permettra de payer l'abonnement en plus de la consommation. Vous ne pouvez exiger un remboursement des sommes perçues par le propriétaire en remboursement du prix de l'électricité que vous avez consommée.